

Liens transnationaux et participation aux actions de co-développement des jeunes issus de l'immigration

Altay Manço, IRFAM

Introduction : objectifs et enjeux

La question analysée concerne les spécificités et les pratiques de la jeunesse issue des migrations en Europe dans le domaine de la solidarité avec les pays d'origine de leurs parents. La question est de savoir si les nouvelles générations nées de migrants en Europe sont porteuses de compétences, de moyens, d'outils, de conceptions et de motivations qui peuvent être différents ou nouveaux par rapport à ceux de leurs aînés ou parents. Peuvent également varier leurs besoins en tant que nouveaux acteurs. Ces questions soulèvent une série d'interrogations nouvelles sur les pratiques de transmission de savoirs, de savoir-faire et du sens des responsabilités, ainsi que de la citoyenneté, d'une génération de population immigrée à une génération de personnes issues de l'immigration.

De quelle manière le renouvellement des générations au sein des familles de migrants influence les pratiques de co-développement ? Quelle est la plus-value de ce renouvellement ? Quel est le lien entre ce renouvellement et les transmissions générationnelles en cours également dans les pays d'origine ? Quels sont les rapports entre ces renouvellements générationnels et l'avancée dans l'appropriation des outils technologiques, notamment en matière de communications ? En quoi ces processus contribuent à modifier les diasporas, leurs structures, forces, visions du monde, ... ?

Notre thématique part du constat que les relations migrations/développement se comprennent mieux si sont invitées, dans les analyses, les évolutions qui s'opèrent tant dans les caractéristiques des migrations (féminisation, augmentation du niveau scolaire des populations, ...) qu'en termes de pratiques (accentuation des projets sur l'économique, utilisation des NTIC, liens plus solides avec le pays d'accueil, etc.). Or, une de ces évolutions est assurément générationnelle : en effet, les plus anciens pensent naturellement à « la relève » ; il est donc utile d'ancrer la recherche à propos du co-développement sur ces changements rapides.

Même si la recherche européenne PIDOP¹ (en cours) montre que les jeunes de la seconde génération (15/25 ans) qui font montre d'initiatives citoyennes notables dans leur pays d'installation (et de naissance pour la plupart), n'ont que de faibles liens avec le pays d'origine de leurs parents², des jeunes femmes et des jeunes hommes nés en Europe continuent à entretenir un certain rapport avec le pays d'origine de leur famille et veulent s'investir dans son développement. Leurs capacités, notamment celles à établir des partenariats avec les autres acteurs de la solidarité internationale, se nourrissent de parcours et de compétences qui évoluent en même temps que les profils.

La conférence d'EUNOMAD sur le co-développement et les jeunes de la seconde génération tenue à La Haye, en novembre 2011, a posé *les objectifs du débat* en ces termes :

- Comprendre et comparer les pratiques de transmission entre générations et observer le lien intergénérationnel.
- Identifier les reconfigurations du co-développement en termes, par exemple, sectoriels : entre l'agriculture, l'industriel ou l'artisanal, le sociétal et l'environnemental, quels sont les terrains davantage investis ? Quels sont, le cas échéant, les champs abandonnés par rapport au passé ? Quelles compétences sont mobilisées le plus souvent en comparaison avec les générations précédentes ? ...
- Préciser les évolutions des pratiques elles-mêmes, en termes notamment de méthodes : les modes de fonctionnement associatif diffèrent-ils par rapport à ceux de leurs parents ? Quels rapports aux bailleurs de fonds ? Les stratégies et choix de partenaires (communautaires, interculturels, publics, privés, au pays d'origine, au pays d'accueil, ailleurs, ...) ? Modalités de leadership ? Et pourquoi ?
- Préciser les changements aussi en termes de territoires : travailler plutôt l'éducation au développement en Europe ? Investir une métropole du Sud, plutôt que le « village d'origine » ?
- Redéfinir les motivations : soutien à la famille ? revendication politique ? logique de citoyenneté globale ? logiques de marché ?
- Questionner les liens entre le trajet migratoire des parents (causes du départ, itinéraires, formes d'accueil, situations d'intégration, ...) et les pratiques des enfants.

¹ http://www.tiesproject.eu/component/option,com_frontpage/Itemid,1.

² Bien entendu, il existe des différences de pays en pays et de groupe en groupe issu de l'immigration : il apparaît, par exemple, que les personnes originaires de régions qui s'industrialisent rapidement (comme la Turquie) ont moins de rapports avec leur pays de référence que les autres (par exemple, le Maroc).

- Questionner ces dynamiques à l'aune du prisme analytique du genre, des origines ethnosociales, ...
- Entendre les jeunes et les anciens à propos des pratiques des uns des autres.
- Comparer les observations européennes avec des recherches effectuées en Amérique du Nord, probablement plus avancées sur cette thématique³.

Membre d'EUNOMAD, l'action pour le développement de l'association portugaise AMRT (*Associação Melhoramentos e Recreativo do Talude*) revêt un caractère exemplaire par rapport à notre sujet⁴. Cette structure lutte pour les droits des citoyens du quartier de Talude à Loures, quelle que soit leur origine. La lutte contre le racisme, pour un meilleur logement, pour une meilleure santé, pour la participation citoyenne, etc. est sa priorité principale. Mais lorsque des avancées sont obtenues sur ces plans, au Portugal, l'association commence à exporter ses acquis vers les communautés du Cap-Vert dont sont originaires une bonne partie de ses membres et/ou bénéficiaires. Ainsi, à l'image de cette expérience, les migrants sont nombreux à participer au co-développement à travers tout le Portugal. Il est intéressant aussi de voir que les jeunes de la diaspora africaine, c'est-à-dire la deuxième génération, sont également intéressés par la plateforme EUNOMAD et des activités de co-développement. Ainsi, *L'Associação dos Amigos da e Filhos Ilha de Jeta* (AFAIJE) travaille pour le bénéfice de sa communauté « ici et là », dans des domaines comme la formation (tissage des vêtements traditionnels de Guinée-Bissau, stages pour jeunes cadres, ...), la santé (construction d'un centre de santé sur l'île de Jeta, envoi de médicaments), etc.

En Belgique, des administrations communales prennent part à des actions de co-développement. Elles ont une fonction de stabilité et de pérennité. Ainsi, elles sont mobilisées dans les projets d'échanges de fonctionnaires, dont certains sont des jeunes issus de l'immigration. La société civile (citoyens, associations et autres organisations) est également impliquée. Celle-ci apporte des compétences spécifiques et ouvre vers un public particulier. Cela est surtout visible dans la participation des écoles ou des clubs de jeunes dont une partie importante est fréquentée par des jeunes de parents immigrés. Les jeunes Schaerbeekois dont les grands-parents sont issus d'Al Hoceïma disent : « *super quoi, on est fiers parce qu'il y a une reconnaissance de l'identité de nos grands-parents, donc notre identité, et quand on va là-bas et qu'on dit qu'on vient de Schaerbeek (Bruxelles), on est presque accueillis comme des héros* »⁵.

Jeunes issus de l'immigration africaine subsaharienne en Europe : quelles identités ?⁶

L'Europe entretient des rapports historiques, sociaux et économiques intenses avec les pays de l'Afrique. Ces relations justifient la présence d'importantes communautés africaines subsahariennes sur son sol. Ces personnes installées de longue date ou récemment immigrées s'intègrent dans les sociétés occidentales sans rompre leurs liens affectifs et matériels par rapport à leurs régions d'origine.

Qu'en est-il des jeunes de la seconde génération issus de cette communauté, nés et scolarisés en Europe ? Quel est leur degré d'insertion et de réussite dans les réseaux scolaires et professionnels de leur pays d'installation ? Quels sont leurs éventuels problèmes d'intégration ? Quels sont leurs projets de vie ? Quels sont leurs rapports aux pays d'origine de leurs parents ? Que représentent pour eux l'Afrique, ses peuples, ses cultures, son actualité ? Envisagent-ils de valoriser des éléments des cultures africaines dans le cadre d'une activité en Europe ou travailler dans les pays d'origine de leurs parents, contribuer à la coopération entre l'Europe et l'Afrique ... ?

³ Simard M., « Liens transnationaux et participation internationale des jeunes d'origine immigrée au Québec », *Lien social et politiques*, n° 51, 2004, 111-122. Levitt P., « Roots and Routes : Understanding the Lives of the Second Generation Transnationally », *Journal of Ethnicity and Migration Studies*, v. 35, n° 7, 2009, 1225-1242. Etc.

⁴ Amoranitis S. et Manço A. (éds), *Migration et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs*, Bruxelles, EUNOMAD, IRFAM, 2010, 96.

⁵ Manço A. et Aschenbroich C., *Migrants solidaires, destins jumelés ? Pratiques de coopérations transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2012. Pour cette question voir également : Heine A., Licata L. et Azzi A., « Pourquoi devrais-je être plus Marocaine à Bruxelles que mes cousines à Tanger ? L'influence des contacts avec le pays d'origine sur l'(les) identité(s) des enfants d'immigrés », *Diversité urbaine*, v. 7, n° 2, 2007, 61-78. De Villiers J., « Entre injonctions contradictoires et bricolages identitaires : quelles identifications pour les descendants d'immigrés marocains en Belgique ? », *Lien social et politiques*, n° 53, 2005. Rouleau-Berger L., « Expériences et compétences des jeunes dans les espaces intermédiaires », *Lien social et politiques*, n° 34, 1995, 109-117.

⁶ Avec les contributions de Séverine Loiseau et de Sylvie Sasson de l'Université de Paris V. Partie inspirée de Manço A., « L'identité des jeunes issus de l'immigration africaine en Europe francophone », Gatugu J., Manço A., Amoranitis S. (éds), *Valorisation et transfert des compétences: l'intégration des migrants au service du co-développement. La population africaine subsaharienne de Wallonie dans ses rapports à l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001, 67-84.

Il convient de définir ce que l'on entend par « *jeunes issus de l'immigration* ». Il s'agit d'enfants d'immigrés, c'est-à-dire des personnes nées dans un pays autre que celui de leurs parents (ou ayant rejoint le pays d'immigration de leurs parents à un âge très jeune, soit avant la scolarisation obligatoire). On parle également de « jeunes de la seconde génération ». Aussi, les jeunes dont les grands-parents sont immigrés sont parfois appelés « jeunes de la troisième génération », etc. Bien entendu, cette énumération pose la question de l'opportunité de prolonger la référence à l'étrangerité des parents (ayant, du reste, souvent acquis la nationalité de leur pays d'installation), sans annuler les sentiments réels d'appartenance à la tradition culturelle des parents chez la plupart des jeunes dont on parle.

Par ailleurs, les mariages entre personnes d'origines culturelles différentes (les « unions mixtes ») – de plus en plus courants – brouillent les pistes engendrant des enfants enracinés dans différentes traditions culturelles et familiales.

Enfin, il n'est pas inutile de se demander jusqu'à quel âge on reste jeune ! Les statistiques d'emploi ont pour habitude de classer avant 15 ans, après 15 ans ... L'obligation scolaire, quant à elle, désigne, dans certains pays comme la Belgique, 18 ans, la majorité légale, tandis que la proportion de jeunes poursuivant des études supérieures au-delà des 20 ans est toujours plus importante. L'accès à l'emploi des jeunes, de plus en plus incertain en temps de crise, fonder une famille, en lien aux conditions économiques, ... sont certes des indicateurs sociologiques qui peuvent signifier le passage de la dépendance aux parents à une vie adulte affranchie. Et que dire de l'âge d'entreprendre, notamment en matière associative ou, justement, en matière de co-développement ? Ce comportement citoyen nécessite une certaine insertion socio-économique de la part du « jeune adulte », ainsi que son ouverture vers des réseaux de tous horizons. Bref, il faut être conscient que ces catégorisations restent floues et désignent des groupes humains mouvants aux conditions très diversifiées.

Il faut ainsi de mieux appréhender les facteurs familiaux, culturels et sociaux conduisant au développement d'un profil identitaire donné. Il serait par ailleurs opportun de comparer les diverses attitudes et représentations sociales des « jeunes africains d'Europe » à celles de la population adolescente en général. De plus une étude longitudinale permettrait de déterminer comment les différents profils identifiés dans la tranche d'âge des 15 à 18 ans, par exemple, abordent l'entrée dans la vie adulte (notamment professionnelle), la prise d'autonomie, la confrontation plus ou moins directe à la discrimination qu'ils perçoivent éventuellement dans la société qui les entoure, etc. Puis de voir comment ces indicateurs évoluent dans des tranches d'âge 19-24 ans, 25-30 ans, etc. Cette approche permettrait également d'approfondir la question de l'existence de potentialités d'actions de co-développement parmi ces jeunes.

Les adolescents issus d'Afrique montrent en majorité un intérêt pour ce continent où ils y resserrent leurs racines, mais la question d'un investissement effectif reste l'affaire de leurs parents (Manço, 2001). Aussi, il s'agit d'identifier les facteurs qui les inciteraient à poursuivre l'action de leurs aînés, voire à la développer, leur permettant de passer du stade de l'intérêt à celui de l'engagement, dans la mesure où ces jeunes envisagent prioritairement leur avenir au sein des pays européens dans lesquels ils se sont construits et qui semblent leur garantir une certaine sécurité.

La forme de l'engagement peut être un facteur déterminant. En effet, il existe depuis longtemps des types d'actions très diverses de la contribution au développement du village d'origine des parents à travers des relations entre collectivités locales à de formes de coopération économique entre PME européennes et PME africaines basées sur des échanges de produits et de savoir-faire⁷. Mais, faut-il insister, rien n'implique forcément que la deuxième génération, même suffisamment motivée, aura spontanément les capacités à jouer le rôle d'acteur de co-développement sur le continent africain, qui la perçoit comme étrangère. Se pose ainsi la question de l'encadrement de cette jeunesse supposée entreprenante.

On se demande également qui profiteraient le plus d'une participation à ce type d'actions : ceux qui, en Europe, illustrent déjà une « intégration réussie » par un sentiment positif de soi dans une société au sein de laquelle on peut se réaliser tout en conservant des valeurs propres à sa culture ? Ou, au contraire, ceux en situation de mal-être et d'instabilité ? Ce sont peut-être ces derniers, malgré leurs capacités probablement plus faibles que le premier groupe, qui y auraient le plus intérêt, car ils trouveraient alors objet à identification.

Ces questions sont loin d'être spécifiques aux relations Europe-Afrique subsaharienne comme le montre l'exemple des Haïtiens en Amérique du Nord⁸.

⁷ Naïr S., « La politique de co-développement liée aux flux migratoires », *Hommes et Migrations*, n° 1214, 1998. N'Diaye I., « Dynamisme et isolement des Toucouleurs (Peuls) de France », *Migrations Société*, v. 8, n° 44, 1996, 77-83. Manço A., « L'identité des jeunes issus de l'immigration africaine en Europe francophone », Gatugu J., Manço A., Amoranitis S. (éds), *Valorisation et transfert des compétences: l'intégration des migrants au service du co-développement. La population africaine subsaharienne de Wallonie dans ses rapports à l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001, 67-84.

⁸ Voir l'encadré à la page suivante.

Inclure les Haïtiens de l'extérieur⁹

En 2007, un document de l'*International Crisis Group*¹⁰ soulignait que le but de la mission des NU pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) n'étant pas d'y rester indéfiniment, il était impératif de trouver des solutions aux problèmes du pays (absence de personnel qualifié, manque de ressources financières, gestion peu efficace à tous les niveaux de gouvernement, ...) qui ralentissent la mise en œuvre de réformes structurelles et des programmes socio-économiques : « Plus que le manque de moyens, le déficit de compétences dans les secteurs public et privé est l'un des principaux obstacles à la stabilité et au développement d'Haïti »¹¹. « Le pays souffre d'une fuite de capital humain à grande échelle et l'inversion de cette perte que représenterait le retour de plusieurs milliers d'Haïtiens qualifiés n'a jamais été exploitée »¹². Les Haïtiens vivant l'étranger sont quelque trois millions, la plupart aux Etats-Unis et au Canada. En 2006, les transferts de fonds des Haïtiens de l'étranger à destination de leur famille restée au pays ont atteint 1,65 milliard de dollars US, soit 35 % du produit intérieur brut (ICG, 2007). Toutefois, « Les transferts individuels apportent un appui à la société et contribuent à éviter l'effondrement de l'Etat, mais ils ne suffisent pas à renforcer l'administration publique, ni à créer de la croissance ou amorcer le développement du pays »¹³. Le séisme du 12 janvier 2010, a amplifié une situation, déjà difficile : « le tissu relationnel entre les pouvoirs publics, la société civile et la diaspora, déjà mise à mal par plus de 25 ans de crises politiques sur fond de dégradation de la situation socio-économique, est encore plus soumise à rude épreuve par les conditions prévalant sur le terrain »¹⁴.

Les liens entre les communautés haïtiennes à l'étranger et leur pays d'origine sont présents non seulement par les transferts de fonds, mais aussi et entre autres par le soutien au développement des communautés locales via, par exemple, des associations de villes d'origine, les organisations professionnelles ou, encore, des projets individuels. Il ne faut pas oublier non plus l'impact de « l'aide humanitaire en cas de catastrophes naturelles et le lobbying soutenu pour la défense des intérêts de la patrie » (MHAVE, 2011, 7). Pourtant, les compétences des Haïtiens à l'étranger sont mal exploitées, car des obstacles juridiques et logistiques entravent un véritable partenariat¹⁵ (ICG, 2007).

Une des solutions consiste peut-être à créer une synergie entre jeunes d'origine haïtiens de l'extérieur et la jeunesse de Haïti. Il s'agit d'explorer les contributions de la diaspora, notamment, par le développement de réseaux transnationaux et de communautés de professionnels, via le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. La thèse qui sous-tend une telle approche est que les jeunes professionnels de la diaspora peuvent intervenir sur la problématique du transfert de savoir-faire et de compétences en soutenant et renforçant les initiatives de la société civile qui ciblent et investissent dans la jeunesse haïtienne. Trois champs apparaissent comme particulièrement intéressants : l'entrepreneuriat, le leadership et la participation civique, ainsi que la formation professionnelle. Si la réflexion sur ces sujets se poursuit, d'ores et déjà apparaît le préalable du succès : l'intégration socioprofessionnelle des jeunes d'origine haïtienne dans le pays d'accueil de leurs parents, avant d'envisager tout investissement en Haïti. Par ailleurs, on subodore la nécessité d'une médiation interculturelle entre Haïtiens de l'intérieur et de la diaspora pour consolider des liens de confiance et de partenariat.

⁹ Avec l'aide d'Edvirge Prédestin de l'université de Sherbrooke.

¹⁰ ICG, *Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur*, Rapport Amérique Latine/Caraïbes n° 24, 2007.

¹¹ Frantz Liautaud, président de la Chambre haïtiano-canadienne de commerce de Montréal métropolitaine cité dans ICG, 2007, 13.

¹² Patricia Grogg, Banque Mondiale, citée dans ICG, 2007, 13.

¹³ Banque Interaméricaine de Développement, *Haiti Remittances Survey*, 2007. « La contribution des Haïtiens de l'extérieur ne deviendra vraiment efficace que lorsque le gouvernement les réunira autour d'une politique d'inclusion de la diaspora renouvelée et crédible » (ICG, 2007, 1).

¹⁴ Ministère des Haïtiens Vivant à l'Etranger (MHAVE), *Préparation et organisation de la journée nationale de la diaspora*, mars 2011, 4. Suite au séisme, une nette intensification de la fuite des cerveaux est observée : « les quelques centaines de cadres issues des nouvelles générations de la diaspora qui s'étaient établies en Haïti ont refait le voyage en sens inverse, le plus souvent dans le même transporteur aérien utilisé par les milliers d'autres cadres de la fonction publique et de la société civile qui ont choisi de s'expatrier avec leurs familles ».

¹⁵ Citons le refus de la double citoyenneté par la Constitution de 1987 (art. 15) et la perte, selon l'art. 13, de la nationalité haïtienne en cas d'exercice d'une fonction dans un gouvernement étranger. Ces dispositions bloquent l'avancement des professionnels haïtiens émigrés ou encore ceux de jeunes d'origine haïtienne nés à l'étranger (Fleurimond W. K., *La question de la double citoyenneté : faut-il l'accorder aux Haïtiens qui le souhaitent ?*, 31 janvier 2008, haitiensenfrance.online.fr/spip.php?article94). Ce point est sans doute en lien avec « méfiance historique » des « Haïtiens de l'intérieur » à l'égard des « Haïtiens de l'extérieur » (Péan L., *Le réflexe de rejet des Haïtiens de l'extérieur mis à rude épreuve*, 15-22 octobre 2011, www.alterpresse.org/spip.php?article11733, <http://www.alterpresse.org/spip.php?article11759>). Par ailleurs, le MHAVE est relativement méconnu du public, ne dispose pas des ressources humaines et financières adéquates pour faire face à ses objectifs, manque de planification stratégique et de cohérence dans l'application des politiques, en dépit de l'adoption en 2005 de nouvelles priorités axées sur le développement, l'investissement et les transferts de savoir-faire. Par exemple, les ambassades et consulats haïtiens ne reçoivent pas d'instructions du MHAVE (ICG, 2007). Voir également Backer P., *Overseas Haitians and the Haitian economy*, 2005, focal.ca/images/stories/diasp_Backer_Overseas%20Haitians%20Haitian%20Economy_April%2008%202005_Ottawa.pdf.

Travaux d'EUNOMAD en matière de jeunesse et développement : quelles recommandations ?¹⁶

EUNOMAD a choisi de traiter, entre autres, le thème de *la jeunesse issue de l'immigration et du co-développement* lors de son troisième atelier européen en 2011 ayant eu lieu à La Haye. Parmi les questions abordées par les membres du réseau européen : les capacités sociales des jeunes issus de migrants et leur implication dans des projets à caractère citoyen, comme participer à un dialogue pour la paix ou la préservation de la nature dans telle ou telle région, à des initiatives de secours, ou encore à des actions de développement par la microfinance, l'entrepreneuriat, l'éducation ou la culture.

Si la recherche d'une meilleure éducation et de meilleures possibilités d'emploi pour ses enfants a été parmi les motivations les plus importantes des immigrés en quittant leurs terres, force est de constater qu'au sein des pays Européens, les jeunes issus de l'immigration en provenance des pays hors UE sont parmi les groupes les plus en proie au chômage et à la sous-qualification, malgré leur avance certaine par rapport aux jeunes de leur âge vivant au pays d'origine de leurs parents¹⁷.

Or, les jeunes sont le futur du monde et leur avenir se joue aujourd'hui ; plus ils sont sensibilisés et formés aux droits de l'homme, à la citoyenneté, à l'exigence d'égalité entre les personnes d'origine, de sexe, d'orientation différentes, plus ils deviennent conscients qu'il existe des solutions à des problèmes d'exclusion, de discrimination, de pauvreté, ... Plus ils deviennent conscients qu'ils peuvent, eux-mêmes, jouer un rôle d'agents de changement et de progrès. Selon le rapport 2007 de la Banque Mondiale sur le développement, la participation politique à l'âge adulte est largement déterminée par la participation chez les jeunes. Les jeunes apprennent les croyances et les comportements politiques de ceux qui les entourent, et, au fil du temps, ces orientations deviennent des habitudes, même s'il arrive à certains de quitter leur groupe de socialisation. Le rapport préconise une *intensification de la formation des jeunes générations à la démocratie et à la citoyenneté active*. En pratique, il s'agit ouvrir les contenus scolaires et l'éducation populaire à la diversité. Il est utile de valoriser les compétences transversales et interdisciplinaires des jeunes à travers des méthodologies actives en matière¹⁸ :

- d'éducation au dialogue interculturel entre cultures et groupes diversifiés (débat en classe, ...),
- d'éducation aux droits de l'homme et de la femme (témoignages, recherches, etc.), d'éducation au genre,
- d'éducation à la consommation équitable et durable, à une conception inclusive et responsable de l'économie,
- de sensibilisation sur les effets de nos comportements sur l'environnement,
- d'éducation au (co-)développement et aux migrations équitables,
- et, enfin, en matière de communication intergénérationnelle (valoriser les parents et leurs apports, par exemple).

Cette dernière dimension est très souvent oubliée, y compris par les premières intéressées, les familles immigrées. Nombreux sont les migrants, par exemple, en France qui créent ou qui participent à des associations qui visent à établir des liens de solidarité avec leurs localités d'origine. Grâce à ces associations, les migrants contribuent à fournir un soutien et des investissements en termes d'infrastructures économiques et sociales de base, comme des écoles primaires, la distribution d'eau potable et autres services de santé. Or, ces mêmes migrants connaissent bien souvent des difficultés d'éducation avec leurs propres enfants nés en France, notamment en termes de transmission de leurs cultures et valeurs traditionnelles. On constate que rarement ils expliquent à leurs enfants pourquoi ils appuyaient leur village d'origine. Cette situation paradoxale est source de malentendus. Or, si la deuxième génération de jeunes élevés en France est conscientisée sur la nature et l'ampleur de l'engagement de leurs parents vis-à-vis du pays d'origine, on escompte bien des bénéfices en termes de respect intergénérationnel, de développement identitaire positif et de maturation vocationnelle, notamment dans des matières relevant de la coopération au développement¹⁹.

¹⁶ Consulter le rapport d'activité 2011 du réseau sur son site web : eunomad.eu.

¹⁷ Recherche PIDOP : http://www.tiesproject.eu/component/option,com_frontpage/Itemid,1. Voir également : Banque mondiale, *World Development Report 2007*, Washington DC.

¹⁸ Voir le document pédagogique de l'IRFAM : http://irfam.org/assets/File/IRFAM_Recueil_d_outils_pour_developper_le_mainstreaming_de_la_diversite.pdf.

¹⁹ C'est l'histoire du projet « *Nouvel espoir de Thialy* » mené par une cinquantaine jeunes français de deuxième génération dont les parents sont originaires de cette région sénégalaise. Un groupe d'entre eux a commencé par organiser un voyage au Sénégal, en 2008, afin de mieux comprendre l'histoire de la migration et la trajectoire de leurs parents, ainsi que le travail entrepris par leurs associations. Résultat : la délégation qui s'est rendue au pays a décidé d'approfondir le développement de l'école primaire déjà installée par leurs parents. Pour rallier un soutien à leur projet, ces jeunes ont également décidé de mettre en place des projets d'éducation au développement en se concentrant sur l'histoire de la migration de leurs parents et leur intégration dans la société française, ainsi que leurs contributions au pays d'origine. Des partenariats ont été établis avec les autorités locales : les jeunes sont devenus des interfaces crédibles des pouvoirs publics françaises et sénégalaises sur divers sujets.

Toujours, selon le rapport de la Banque Mondiale (2007), les générations actuelles des jeunes sont plus instruites et, en général, en meilleure santé que les générations précédentes. Cela constitue une base solide pour une relance économique saine. Dans cet ensemble, les migrants et leurs descendants peuvent contribuer avec leur dynamisme, leur capacité à relayer diverses sociétés et régions, leur ouverture et créativité, ainsi que les diverses formes d'auto-organisation et de compétences de réseautage dont ils se sont montrés maîtres. On note également les capacités d'investisseur de cette population, notamment en valeurs immobilières et relève l'intérêt pour les jeunes générations d'investir le plus tôt possible pour profiter de l'effet de capitalisation de leurs épargnes et efforts.

Illustrons par le cas de *l'Association des Jeunes Professionnels Africains*. Celle-ci, située aux Pays-Bas, comprend un groupe de jeunes entrepreneurs d'origine africaine et des membres de professions libérales. Elle vise à susciter des investissements en Afrique par les petites et moyennes entreprises néerlandaises, en profitant du taux de croissance de certains marchés africains. La structure de l'association est virtuelle : si elle ne dispose pas d'un local, ses activités sont menées à travers les NTIC et des événements organisés dans diverses localités. Elle réunit des personnes hautement qualifiées originaires, entre autres, du Congo R. D., du Ghana, de l'Éthiopie, de la Guinée B. Le parrainage y est une forme privilégiée de collecte de fonds. Cette pratique met en lumière de multiples facettes des compétences des jeunes entrepreneurs : ils utilisent des langues, compétences, préférences culturelles, outils et réseaux bien différents de ceux de leurs parents, mais l'expérience des anciens (parents et grands-parents) n'est pas ignorée pour autant, car utiles pour comprendre les marchés africains. Résultat : on assiste un renforcement et à un renouvellement des pratiques d'investissement et de création d'entreprises par les migrants et leurs descendants tant aux Pays-Bas que dans les régions d'origine, et notamment une meilleure intégration des tissus d'entreprises « ethniques » et des réseaux d'entreprises hollandaises, en général. Cela a aussi pour effet de produire de l'emploi et de la sécurité professionnelle en Afrique et aux Pays-Bas, entre autres pour des jeunes issus de l'immigration²⁰.

On comprend le souci de la concentration des activités de développement sur le village d'origine des parents²¹. Cette concentration a été le moteur motivationnel de la génération des anciens dans le lancement de leurs propres initiatives de développement et de solidarité. Si cette continuité entre la génération des pères/mères et celle des fils/filles semble positive, en termes de transfert intergénérationnel de compétences, elle relève aussi d'un manque de considération des autres possibilités d'investissement en Afrique, pour les entreprises européennes, voire pour les initiatives des Africains d'Europe. Or, en termes économiques, travailler avec toute la diaspora africaine et pas uniquement avec les citoyens d'un pays donné, et viser tout le continent et pas uniquement la région d'origine de ses parents semblent être de meilleures stratégies en rapport avec des logiques de marché.

Nonobstant de l'intérêt de cette démarche « panafricaine », les travaux de l'atelier EUNOMAD de La Haye ont également montré l'intérêt pour les jeunes de la seconde génération de s'approprier l'histoire et les espaces de leurs parents et de devenir un « pont » entre parties prenantes. Dans ce cadre, des activités systématiques comme des visites exploratoires dans les régions des parents peuvent permettre aux jeunes de se familiariser avec les enjeux du développement de ces localités, afin d'être en mesure d'adapter leurs éventuels projets aux besoins et ressources réels des populations.

Cette valorisation des expériences des parents peut du reste devenir très intéressante en matière d'inspiration et de créativité. Ainsi, plusieurs jeunes entrepreneurs d'origine turque de Bruxelles ont entrepris de lancer des homes pour personnes âgées et des appartements « avec assistance » au profit de ceux de leurs aînés souhaitant jouir de leur retraite dans un coin agréable de leur pays d'origine, alors que leurs enfants restent poursuivre leur carrière dans le « pays d'accueil ». On imagine sans peine que l'initiative créée des emplois et des compétences nouvelles dans les villes turques investies.

C'est à travers ce type d'innovations que l'on se rend également compte que la jeune génération d'investisseurs issue de l'immigration en Europe est moins « attachée » par le poids des traditions ; elle tente de produire des réponses pragmatiques à des besoins sociaux dans un schéma *Win Win*. L'option n'étant pas incompatible avec, par exemple, le respect que les générations se doivent les unes aux autres. D'autres exemples du même type, déjà initiés, sont des mutuelles de santé²², des bourses d'études collectives, etc. qui, à n'en pas douter, seront de plus en plus investis par les générations issues de l'immigration, car ces initiatives risquent de donner de meilleurs résultats que le sentiment de « redevabilité » qui a servi de fondement aux comportements de solidarité de leurs parents envers le pays d'origine²³.

²⁰ Selon R. Diallo, membre d'EUNOMAD, la même dynamique existe également en Allemagne et implique majoritairement des jeunes originaires du Maroc, du Cameroun et de l'Érythrée.

²¹ Qui restent parmi les principaux investisseurs des projets de leurs enfants ...

²² eunomad.eu/images/Migration_Developpement_Guide_Eunomad_FR.pdf, 54.

²³ Manço A., *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*, Paris, L'Harmattan, 2006.

En conclusion, nous pouvons synthétiser les recommandations générales du réseau EUNOMAD en cette matière en trois ensembles :

- Les premières s'adressent aux *membres mêmes du réseau*. Il s'agit de renforcer notre rôle d'informateur en contribuant à l'analyse en profondeur et en continu des liens entre générations issues des migrations en Europe et le co-développement, notamment à travers une synthèse des recherches principales en matière de développement identitaire, citoyenne et sociale des jeunes issus de familles immigrées. Quelles sont les recherches qui restent à réaliser de manière urgente dans ces domaines ? Renforcer également notre rôle d'évaluation en proposant des outils pratiques à nos partenaires au Nord et au Sud. Evaluation aussi du secteur du co-développement dans son ensemble pour identifier quelles recommandations du réseau sont mises en pratique avec quels résultats. La chose sera valablement mise à profit si un système d'observations longitudinales des pratiques est constitué, autour d'objectifs mesurables à scruter.
- Il s'agit aussi de travailler avec nos *partenaires notamment associatifs au Nord et au Sud* à renforcer et à reconnaître la dimension transnationale des identités et de la citoyenneté. Une des façons de répondre à cette recommandation est de renforcer les liens d'étude et les relations professionnelles entre acteurs du Sud et du Nord, initier des allers-retours réguliers. En effet, la lutte contre les stéréotypes et les discriminations entre tous les acteurs passe aussi par l'information et l'implication des familles et des associations de base, au Nord et au Sud, à l'identification et à la valorisation des aspects créateurs et positifs de la migration.
- Enfin, vis à vis des *décideurs* qu'ils soient du niveau local ou européen, qu'ils soient du Sud ou du Nord. Il s'agit de renforcer notre dialogue et argumenter à travers les résultats obtenus aux points précédents que, par exemple, la citoyenneté en Europe des jeunes issus de l'immigration est éminemment LEUR problématique et qu'ils doivent mettre en place, à leur niveau, un système de soutien des projets les impliquant au Nord et au Sud.

*

*

*